

1 Qu'est-ce que la JAC?

La JAC désigne une association d'opérateurs des télécoms, destinée à vérifier, évaluer et développer la mise en oeuvre de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans les centres de fabrication des principaux fournisseurs multinationaux des TIC.

Les membres de la JAC mettent en commun ressources et bonnes pratiques pour pérenniser la mise en oeuvre de la RSE aux différents maillons de la chaîne d'approvisionnement des TIC au niveau international.

2 Qui sont les membres de la JAC et comment y adhérer?

La JAC a été lancée en janvier 2010 par DT, FT et TI avec la signature d'un protocole d'accord; grâce à lui, les premiers membres ont défini le processus d'audit et les instruments qu'ils ont commencé à mettre en oeuvre en juin 2010, lors de la première campagne JAC.

Le 21 octobre 2011, 4 autres membres ont adhéré, le 31 mai et le 31 octobre 2 autres portant à 9 le nombre d'opérateurs des télécoms associés (par ordre alphabétique): Belgacom, Deutsche Telekom, France Télécom, KPN, Swisscom, Telecom Italia, Telenor, TeliaSonera et Vodafone.

La JAC invite instamment tous les opérateurs des télécoms à travers le monde à adhérer.

Les opérateurs des télécoms qui désirent faire partie de la JAC doivent respecter les prérequis suivants. Un membre de la JAC

1. A un service des achats avec une structure RSE et des ressources expérimentées.
2. A signé ou va signer un contrat avec une société tierce d'audit certifiée et spécialisée en audits RSE sur site, à l'échelle internationale.
3. A un contrat avec un fournisseur commun à au moins 2 membres de la JAC.
4. Accepte le contenu intégral du protocole d'accord 2010 de la JAC et des suppléments s'y rapportant.
5. Accepte tous les termes de l'accord de confidentialité cosigné par la JAC et les fournisseurs audités.
6. Prendra les frais à sa charge des audits sur site qu'il effectuera pour le compte de la JAC.

L'adhésion est gratuite.

3 Comment travaille la JAC?

Le processus de la JAC est essentiellement un programme coordonné d'audit sur site portant sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE); il est basé sur une vérification, évaluation et méthodologie de développement en commun et inclut le suivi des plans d'action correctifs. Il incombe à chaque membre, pour le compte des autres, de procéder à ses frais à un audit complet de fournisseurs pré-identifiés à parts égales parmi les membres de la JAC.

Les opérations d'audit sur site suivent ces directives:

- Préparation: connaissance du site de production audité.
- Auditeurs chevronnés: les audits sont réalisés par des sociétés internationales d'audit spécialisées en questions sociales et environnementales dans le pays du site.
- **Confidentialité:** des accords de non-divulgateion sont signés avec les fournisseurs pour que seuls les membres de la JAC aient connaissance des résultats d'audit.
- Méthodologie: check-list définie en amont par les membres de la JAC, conformément aux normes SA 8000 et ISO 14001, et audit sur site au travers d'entretiens.
- Rapport: constatations issues de l'audit et appuyées par des preuves objectives.
- **Coopération avec les fournisseurs:** basée sur une sensibilisation réciproque de gestion du risque concernant la RSE comme facteur clé en faveur d'un développement responsable et durable.
- **Collaboration et développement avec les fournisseurs:** sur la base des résultats d'audit, des plans correctifs sont définis avec les fournisseurs pour combler toute lacune soulignée dans le rapport d'audit, le suivi étant réalisé par chaque membre de la JAC jusqu'à résolution complète du problème.

Les membres de la JAC se rencontrent chaque semaine pour établir l'agenda des audits de la JAC, valider les rapports d'audit et assurer le suivi des plans d'action correctifs. Ces rencontres régulières renforcent l'optimisation des évaluations de RSE à travers des échanges de vue sur les bonnes pratiques pour rendre plus efficace l'initiative de la JAC.

Deux fois par an, le comité de pilotage de la JAC, composé de représentants des cadres supérieurs des départements respectifs de la RSE et du service des Achats, se réunit pour vérifier les résultats de la campagne d'audits et décider des prochains objectifs.

4 Quels sont les avantages de la JAC?

Les activités de la JAC aboutissent à une optimisation des coûts et processus aussi bien pour les fournisseurs que pour les opérateurs des télécoms:

1. Les fournisseurs ne reçoivent qu'une seule demande d'audit de RSE au nom de tous les opérateurs des télécoms.
2. Les fournisseurs profitent de l'adoption d'une méthodologie standard tout au long du processus d'audit.
3. Les opérateurs des télécoms optimisent les évaluations de RSE et processus de suivi du fait de l'échange des bonnes pratiques.

5 Quels sont les résultats de la JAC?

La première campagne d'audit de la JAC a été effectuée par Deutsche Telekom, France Télécom et Telecom Italia en juillet 2010. Jusqu'en novembre 2012, plus que 50 audits ont été réalisés auprès de fournisseurs de TIC en Chine, à Taïwan, en Inde, au Japon, en Corée du Sud, en Europe de l'Est et en Amérique du Sud, ce qui représente 150 000 travailleurs au total.

Sur les 7 000 items vérifiés, un nombre limité de non-conformités ont été enregistrées, ainsi que différentes sortes de manquements. Les plus communes concernent les heures de travail, la santé, la sécurité et les salaires. Peu de cas de discrimination et de travail des enfants ont été relevés.

Le temps de résolution des incidents de manquements varie selon leur nature. En particulier, les questions des heures de travail (les limites portent à la fois sur les heures normales et supplémentaires) nécessitent plusieurs mois pour être résolues, du fait de leur incidence sur la gestion des ressources humaines.

La plupart des fournisseurs ont accepté de participer à l'initiative de la JAC, mais certaines grandes multinationales de CIT ont exprimé leur réticence à l'idée d'être auditées. Les membres de la JAC sont en train de faire remonter ce problème, afin de surmonter cette criticité temporaire.

Ce récent élargissement de 3 à 9 opérateurs des télécoms (Belgacom, KPN, Swisscom, Telenor, TeliaSonera et Vodafone) ont rejoint les opérateurs fondateurs, à savoir Deutsche Telekom, France Télécom et Telecom Italia) a permis à la JAC de passer de 30 à 64 Fournisseurs (avec un total de 81 centres de production); cela favorisera une coopération renforcée avec les fournisseurs, afin d'assurer des solutions à long terme aux questions de la RSE et le développement des normes RSE à d'autres maillons des chaînes d'approvisionnement.

D'autres opérateurs des télécoms sont cordialement invités à adhérer à cette Joint Audit Cooperation.